

LES FAITS MARQUANTS DU FIF-4 MERCREDI 2 FEVRIER 2000

Troisième journée du FIF-4, les délégués se sont réunis dans le Groupe de Travail 1 pour plancher sur les thèmes des causes sous-jacentes de la déforestation et des connaissances traditionnelles liées à la forêt (CTLF). Les délégués se sont également réunis en groupes de contact pour examiner les thèmes du transfert des TER, du financement et du commerce et environnement.

LE GROUPE DE TRAVAIL 1

LES CAUSES SOUS-JACENTES DE LA DEFORESTATION: Les délégués se penchèrent sur le texte croché des causes sous-jacentes de la déforestation (E/CN.17/IFF/1999/25). Le NIGERIA, au nom du G-77/CHINE, souligna que les pays en développement étaient particulièrement touchés par la déforestation en raison de leur manque de capacités et de ressources financières et technologiques.

Concernant le libellé dressant la liste des causes, l'UE, appuyée par les ETATS-UNIS et la FEDERATION DE RUSSIE, plaida pour la suppression des crochets entourant les références à la corruption et au trafic illicite. La MALAYSIE, la COLOMBIE et l'INDONESIE appelèrent à la suppression de la référence à la corruption. Le G-77/CHINE déclara que la cause "problèmes de gouvernance" englobait la corruption. L'EQUATEUR, appuyé par l'UE, le SENEGAL et le G-77/CHINE, déclara que la corruption et le trafic illicite doivent être listés comme deux causes séparées. Le GHANA proposa de remplacer le terme corruption par "manque de transparence dans l'administration des forêts". Les délégués ôtèrent les crochets entourant le trafic illicite, mais le terme corruption fut laissé entre crochets.

Au sujet de la sous-estimation des forêts en tant que cause sous-jacente, le délégué des ETATS-UNIS, appuyé par l'AUSTRALIE, suggéra l'insertion d'une référence transversale aux éléments de programme portant sur l'estimation des biens et services forestiers et sur les instruments économiques. Le BRESIL, appuyé par l'EQUATEUR et la NOUVELLE ZELANDE, souhaita le maintien du libellé. L'EQUATEUR appuya l'inclusion d'une référence aux ressources biologiques. Le BRESIL et le CANADA rappelèrent que le FIF-3 s'était mis d'accord sur l'insertion d'une référence aux ressources biologiques, avec une note indiquant la définition retenue par la CDB. Les délégués approuvèrent et retinrent la référence.

Au sujet des directives techniques nationales et des mesures d'encouragement économique internationales visant à promouvoir l'implication des communautés locales dans la GDF, l'AUSTRALIE, appuyée par l'EQUATEUR, proposa de remplacer "promouvoir" par "soutenir". Les ETATS-UNIS, avec le CANADA, proposèrent la suppression de la référence aux mesures d'encouragement économique nationaux et internationaux. L'EQUATEUR, avec le G-77/CHINE, appuya le maintien des incitations économiques. Le texte fut approuvé avec ses modifications.

Le CANADA proposa la suppression du sous-article portant sur l'identification du manque d'intégration et l'introduction d'incitations positives, mais le BRESIL, l'AUSTRALIE, le CHILI, les ETATS-UNIS et l'UE y firent objection. Le CANADA proposa ensuite la suppression de la référence aux incitations positives, mais l'UE s'y opposa. Le texte fut approuvé et la référence, retenue.

Au sujet du soutien des programmes communautaires locaux visant à faciliter l'accès aux marchés, l'AUSTRALIE proposa la suppression du qualificatif "extérieurs" qui suit le mot marché. L'UE, appuyée par le CANADA, mais contrée par BRESIL et le G-77/CHINE, suggéra de remplacer "accès aux marchés" par "marketing." Le BRESIL requit marchés "intérieurs et extérieurs". La NOUVELLE ZELANDE proposa marchés "domestiques et extérieurs" et les délégués approuvèrent.

Dans le paragraphe croché qui demande aux institutions financières internationales d'analyser les effets de la dette extérieure et d'explorer la possibilité d'établir des plans innovants de réduction de dettes, les ETATS-UNIS, appuyés par la NORVEGE, la NOUVELLE ZELANDE, le BRESIL et la COLOMBIE, suggéra la suppression de la référence à cette analyse et le PEROU, appuyé par les ETATS-UNIS, suggéra de remplacer "explorer" par "établir." Le G-77/CHINE et l'EQUATEUR préférèrent le libellé d'origine. La NORVEGE proposa de remplacer "analyser" par "reconnaître." Le paragraphe resta croché.

L'AUSTRALIE, la NORVEGE, le MALI et l'UE plaidèrent pour la suppression des crochets entourant le paragraphe qui invitait les pays à collaborer avec les institutions financières internationales pour l'établissement de la transparence des politiques d'ajustement structurel (PAS) et harmoniser ces PAS avec les objectifs du développement durable national. Le BRESIL, la COLOMBIE, le G-77/CHINE, le GHANA et le CHILI appelèrent à la suppression du paragraphe, de crainte qu'il n'y ait des exigences additionnelles. L'AUSTRALIE expliqua que le paragraphe avait pour origine, l'Initiative des ONG sur les Causes Sous-jacentes où les participants avaient fait état de conflits entre les PAS et les programmes nationaux. Le délégué des ETATS-UNIS proposa la suppression de la référence à l'harmonisation et la NOUVELLE ZELANDE suggéra d'ajouter "pour assurer le soutien des objectifs du développement durable national." Le paragraphe resta entre crochets.

LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES LIEES A LA FORÊT (CTLF): Le G-77/CHINE, appela à un partage équitable des avantages découlant des CTLF et à des incitations économiques adéquates. Certains délégations, dont celles des ETATS-UNIS et de l'AUSTRALIE, notèrent le chevauchement entre les CTLF et le commerce et requièrent le report des discussions sur les CTLF en attendant que le groupe de contact sur le thème commerce et environnement terminent ses travaux. D'autres, y compris le BRESIL, la MALAYSIE, le CANADA et le GHANA, préférèrent entamer les négociations. Le BRESIL souligna que le monde en sait peu sur les CTLF et que les systèmes de brevet doivent être étudiés aux fins d'améliorer l'entente commune sur le CTLF. L'EQUATEUR appuya la référence au système sui generis.

Au sujet de l'application des mesures de protection des CTLF, le délégué des PHILIPPINES, appuyé par l'UE, déclara que la mention de la protection juridique des CTLF pouvait encourager les pays à améliorer leurs législations. Le JAPON et le BRESIL préférèrent ajouter une référence aux systèmes de droits de propriété intellectuelle (DPI). Le CANADA et l'AUSTRALIE souhaitèrent une référence appelant à des mesures plus fortes.

Au sujet du libellé demandant au Groupe de Travail de la CDB chargé de l'Article 8(j) de traiter certaines questions touchant aux CTLF, l'AUSTRALIE suggéra qu'il n'était pas approprié pour le FIF de donner des instructions à la CBD. Plusieurs délégués appuyèrent une révision de texte invitant le Groupe de Travail de la

CDB à procéder à l'identification des options offertes au niveau, entre autres, de la collecte des CTLF, établissant pour l'accès, un consentement préalable en connaissance de cause.

Les PHILIPPINES et la NAMIBIE plaident pour la suppression des crochets entourant le libellé portant sur la promotion d'un partage juste et équitable des avantages. Le JAPON préféra la suppression du libellé. La NORVEGE attira l'attention sur le conflit potentiel avec le travail mené dans d'autre fora et montra un texte stipulant "y compris des déboursements, là où il serait approprié." L'UE proposa de le supprimer, les ETATS-UNIS et le JAPON suggérèrent de le crocheter et le CANADA souhaite le maintenir. La MALAYSIE fit état d'un double emploi avec les propositions du GIF et remis en question le placement entre crochet de libellés approuvés auparavant. Le CHILI et les ETATS-UNIS déclarèrent que le contexte du GIF était sans doute différent et requiert des crochets. Le MEXIQUE s'opposa à la référence à des articles spécifiques de la CDB. Le délégué des ETATS-UNIS suggéra de supprimer de toutes les références à la CDB, à l'exception de l'Article 8(j). Le JAPON appela à une référence aux traités ayant rapport avec le DPI. Le BRESIL y fit objection, affirmant que l'élément partage des avantages était spécifique à la CDB. La NORVEGE et les ETATS-UNIS approuvèrent, à condition de maintenir la référence aux articles pertinents de la CDB. Le texte resta non résolu.

LES GROUPES DE CONTACT

LE TRANSFERT DES TER: Dans le groupe de contact sur le Transfert des TER, présidé par Ralph Roberts (Canada), les délégués procédèrent à l'examen des propositions d'action renfermant encore des libellés crochétés. Les délégués en débattirent sans parvenir à un consensus sur quelque proposition concernant l'établissement d'un mécanisme de transfert des TER. Quelques pays industrialisés s'opposèrent à un libellé encourageant les pays à entamer des actions visant à mettre en place de nouveaux mécanismes pour l'amélioration du transfert des TER, affirmant que cela risquait de limiter les canaux du transfert de TER, et préférèrent une formulation exhortant les pays à considérer de nouvelles initiatives, affirmant que cela permettait d'ouvrir de larges possibilités pour le transfert des technologies. Les pays en développement préférèrent la formulation d'origine.

Au sujet du renforcement de la coopération entre les institutions, les délégués s'accordèrent sur un libellé stipulant que les institutions reconnues en tant centre d'excellence, doivent servir de centre d'échange d'information, conformément aux termes du Chapitre 34 du Plan d'action 21, aux fins d'accélérer le flux des technologies. Les délégués en débattirent sans parvenir à un consensus sur quelque proposition d'action encourageant les pays industrialisés à promouvoir et à faciliter le transfert des TER vers les pays en développement pour améliorer leurs capacités à mettre en application la GDF. Les délégués s'accordèrent d'une manière générale sur la nécessité de prendre des mesures concrètes et de protéger les DPI conformément aux législations nationales et internationales en vigueur. Ils s'accordèrent aussi sur l'insertion d'un libellé sur la mise au point de technologies appropriées et du savoir-faire correspondant dans les pays en développement. Certains pays industrialisés appuyèrent la suppression des crochets entourant le libellé invitant à l'exploration des voies et moyens de soutenir ce travail de mise au point. Les pays en développement, dont certains devaient noter que ces voies avaient déjà été explorées et établies, appelèrent à un libellé plus fort et plus actif pour soutenir la mise au point des technologies. Les délégués ne parvinrent par à un consensus sur la manière, si besoin était, de faire référence aux recommandations du Plan d'action 21, de la CDD et du GIF. Ces points restèrent non résolus.

COMMERCE ET ENVIRONNEMENT: Le groupe de contact sur le commerce et l'environnement, présidé par Don Wijewardana (Nouvelle Zélande), se réunit dans l'après-midi et débattit de trois propositions d'action, sans pouvoir réaliser un consensus. S'agissant de la proposition appelant à des efforts pour la libéralisation du commerce tout en étant attentif à la suppression des restrictions commerciales qui contraignent l'accès au marché, nombre de délégués firent part de leurs réserves concernant le manque d'équilibre dans le texte, entre le commerce et la GDF. Un pays s'opposa à une référence à des efforts visant la libéralisation du commerce et préféra la voir remplacée par une référence à la fourniture d'un effort visant à lancer un nouveau round de l'OMC.

Un pays industrialisé proposa d'insérer un libellé encourageant les pays à procéder à des évaluations d'impact environnemental des accords commerciaux. Plusieurs pays en développement estimèrent que cela constituerait un acte de protectionnisme ou imposerait des conditions au commerce. Nombre de pays proposèrent diverses formulations tentant d'équilibrer le texte par des références à la GDF, mais aucun consensus ne put être réalisé.

Au sujet des schémas volontaires de certification et d'étiquetage (C&L), les délégués débattirent de l'insertion d'un libellé portant sur les obstacles injustifiés entravant l'accès au marché, et d'une référence à l'OMC. Une délégation proposa un libellé combinant les idées d'un travail de collaboration sur les C&L visant à réaliser la comparabilité et prendre en considération l'équivalence, et de leur élaboration et application d'une manière garantissant la promotion de la GDF et évitant les obstacles injustifiés à l'accès au marché. D'autres souhaitèrent maintenir les idées, séparées.

Au sujet des actions de coopération visant la réduction du trafic illicite, le débat tourna autour du point de savoir si, oui ou non, il fallait insérer le terme ressources biologiques, dans la référence aux produits non ligneux et si, oui ou non, il y avait lieu d'inclure une définition du terme. Certains suggérèrent d'utiliser la définition retenue par la CDB, d'autres estimèrent que le FIF devait dégager sa propre définition. Aucun accord ne put être conclu.

LE FINANCEMENT: Le groupe de contact sur les ressources financières, présidé par Knut Oistad (Norvège), se réunit dans la soirée et avança à travers tous les paragraphes crochétés du texte du Président parvenant à résoudre un certain nombre de points de divergence. Au sujet du besoin d'accroître les financements à la fois intérieur et international, public et privé, en faveur de la GDF, les pays en développement proposèrent l'insertion d'une référence aux pays les moins avancés et aux pays dotés d'un faible couvert forestier.

Au sujet de la mobilisation des ressources internationales et domestiques, un délégué suggéra de se référer à "l'accroissement des revenus tirés de la forêt tout en s'assurant de l'investissement dans la GDF." Un groupe régional suggéra de remplacer financement "nouveau et additionnel" par "innovant", mais plusieurs intervenant y firent objection. Un pays industrialisé proposa de remplacer investissement "adéquat" par "plus important," et "le besoin de réaliser" par "les avantages de réaliser" et de supprimer "ressources biologiques, telles que définies par la CDB" dans le libellé appelant à l'accroissement des revenus tirés des produits forestiers. Un autre délégué proposa d'ajouter "largement" aux besoins accrus en matière de financement public. Le paragraphe faisant référence au comblement des écarts des financements destiné à la réalisation de la GDF fut accepté moyennant quelques modifications mineures.

Dans le libellé qualifiant les ressources du secteur privé de composante clés de la stratégie de financement de la GDF, les pays en développement proposèrent l'insertion d'une phrase stipulant que "l'investissement provenant du secteur privé ne doit pas être considéré comme un substitut au financement public international, et notamment à l'APD" et que "le financement du secteur public est destiné, entre autres, à promouvoir l'amélioration des fonctions environnementales, sociales et économiques." La plupart des délégués pouvaient accepter cette formulation moyennant quelques changements mineurs. Des crochets sont restés dans le texte.

Au sujet des flux financiers au profit du secteur forestier pour le soutien de la mise en application des programmes forestiers nationaux, un groupe régional proposa de spécifier "Tous" les flux financiers, mais plusieurs intervenant s'y opposèrent. Un délégué suggéra de qualifier des ressources financières, même dans la programmation des fonds disponibles au niveau de l'APD, par "qui sont destinées aux activités ayant rapport avec les forêts." Ces points sont restés non résolus.

DANS LES COULOIRS

La sélection du Président du groupe de contact sur la Catégorie III semble donner du fil à retordre. En effet, trouver quelqu'un qui, tout à la fois, réponde au critère de "neutralité", qui soit "battant" et "issu d'un pays en développement" s'avère ici, croit-on savoir, un peu difficile.

Les discussions sur le thème commerce et environnement semblent être exaspérantes pour un certain nombre de délégués, l'un d'eux ayant demandé comment parvenir à quelque conclusion dans cette réunion lorsque les officiels de l'OMC ne sont pas arrivés à conclure un accord à Seattle.

A SUIVRE AUJOURD'HUI

GROUPE DE TRAVAIL 1: Le GT-1 se réunira à 10h dans la Salle du Conseil de Tutelle pour poursuivre ses discussions sur les thèmes des CTLF, de la conservation des forêts et des zones protégées, et, de la recherche en matière de forêt.

GROUPES DE CONTACT: Le GC sur le transfert des TER se réunira à 10h dans la Salle de Conférence 6. Le GC sur le financement se réunira à 15h dans Salle de Conférence 7. Le GC sur le commerce et environnement se réunira à 18h en Salle de Conférence 5.